

ETATS-UNIS (CHICAGO, ATLANTA, MIAMI)

**TASTIN' FRANCE Vins et Spiritueux**

DU 25 AU 28 OCTOBRE 2021

Team France Export Grand Est et ses partenaires, vous proposent de développer votre courant d'affaires aux Etats-Unis, sur 3 grandes villes **Chicago, Atlanta, Miami** en participant à l'opération TASTIN' FRANCE.

LE MARCHÉ DES VINS AUX ETATS-UNIS

Les Etats-Unis sont actuellement le 1^{er} pays consommateur de vins et spiritueux, ainsi que les premiers clients du Grand Est pour le grand export. Sur cette base, nous vous proposons un nouveau déplacement collectif Grand Est vers 3 nouvelles villes : Chicago, Atlanta, Miami.

- À **Chicago**, les consommateurs sont à la recherche avant tout d'un bon rapport qualité-prix (surtout dans le retail). Le Midwest est un marché moins mature que les deux côtes.
- **Atlanta**, troisième métropole après Washington D.C. et Miami, est la porte d'entrée du Sud-Est des Etats-Unis. Bien que située dans un état franchisé, Atlanta offre une place dynamique pour les vins importés : la consommation y augmente notamment avec l'essor de la restauration.
- **Miami**, la plus grande ville de la Floride, est une ville très cosmopolite où les vins en provenance de climats chauds sont actuellement prisés. Les vins naturels et bio sont à la mode ainsi que les vins affichant un bon rapport qualité-prix. En Floride, la consommation de vins et spiritueux a dépassé celle des états leaders sur le marché en 2019.

Tendances et appellations particulièrement recherchées (non exhaustif) : Vin Nature, Bio et biodynamique, Crémant d'Alsace, Champagne, doté d'un packaging novateur (bouteille, petit format).

Le format : Mini exposition-dans 3 villes en présentiel

Conditions de participation :

Pour cette opération, il est fortement recommandé d'être déjà représenté dans un des états américains.

En partenariat avec :



DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 17 MAI 2021

CONTACTS

Alsace // Alexandrine MARTINAT // T. 03 88 76 42 36 // a.martinat@grandest.cci.fr
Champagne-Ardenne // Arthur GISSELBRECHT // T. 01 40 73 30 07 // arthur.gisselbrecht@businessfrance.fr
Lorraine // Caroline GOUJON // T. 03 87 39 46 31 // c.goujon@grandest.cci.fr

• teamfrance-export.fr/grandest



PROGRAMME PREVISIONNEL

CHICAGO

Lundi 25 octobre 2021

Matin : présentation du marché américain, installation des tables et déjeuner
Après-midi : dégustation et présentation de vos produits aux professionnels américains
Soir : dîner

ATLANTA

Mardi 26 octobre 2021

Matin : vol Chicago - Atlanta
Après-midi : visite de points de vente

ATLANTA

Mercredi 27 octobre 2021

Matin/début d'après-midi : dégustation et présentation de vos produits aux professionnels américains
Soirée : vol Atlanta - Miami

MIAMI

Jeudi 28 octobre 2021

Après-midi : dégustation et présentation de vos produits aux professionnels américains
Soir : dîner

PRESTATIONS PROPOSEES

Les événements Tastin' France s'intègrent dans l'internationalisation de l'économie française, en offrant des prestations de qualité pour les entreprises désireuses de développer leurs projets export. Ces dégustations professionnelles s'inscrivent dans une démarche de création de courants d'affaires.

TASTIN' France c'est :

- Un évènement dédié à la promotion de vos vins et spiritueux à l'export,
- Un lieu adapté à la présentation de vos produits,
- Des rencontres facilitées avec les décideurs locaux (importateurs, distributeurs, cavistes, agents, ...).

En 2021 : 34 évènements Tastin' France dans 48 pays / 65 villes.

CONTACTS

Alsace // Alexandrine MARTINAT // T. 03 88 76 42 36 // a.martinat@grandest.cci.fr
Champagne-Ardenne // Arthur GISSELBRECHT // T. 01 40 73 30 07 // arthur.gisselbrecht@businessfrance.fr
Lorraine // Caroline GOUJON // T. 03 87 39 46 31 // c.goujon@grandest.cci.fr
• teamfrance-export.fr/grandest



TASTIN' France Vins et Spiritueux	Valeur de la prestation HT* (TVA 20% en sus)	Contenu de la prestation
Présentation de vos produits dans 3 villes des États-Unis : Atlanta, Chicago Miami <i>dans la limite des places disponibles</i>	3 600 €	<ul style="list-style-type: none"> - Invitation des professionnels locaux, suivi des inscriptions, relances et élaboration de la liste des inscrits - Accompagnement logistique (groupage des échantillons, informations indicatives à venir dans le cahier technique sur les déplacements et hébergements) - Réalisation de catalogues pour mettre en avant vos produits - Présentation des marchés locaux par les experts Business France - Ensemble de livrables vous donnant accès aux informations principales sur le marché des Etats-Unis : analyses et potentiels de marchés, synthèses réglementaires, guide des affaires - Mise à disposition d'une salle et d'une table d'exposition ainsi que du matériel de dégustation (verres, crachoirs...), - Assistance linguistique ponctuelle - Inscription sur la Marketplace B to B de Business France - Plateaux-repas les jours de dégustation
Diagnostic communication (non éligible à subvention)	325 €	Analyse de vos supports de communication (site internet, réseaux sociaux, plaquette...) et pistes d'amélioration.
Entraînement au pitch (non éligible à subvention)	325 €	Coaching par un collaborateur anglophone de Business France afin de pouvoir présenter votre offre en 3 minutes.
Forfait organisation CCI	400 €	Accompagnement logistique et humain, gestion de l'opération pour présenter vos produits dans les meilleures conditions.

Ne sont pas compris : les frais d'envoi d'échantillons, les frais de déplacement depuis/vers la France, les frais de déplacement entre villes, les frais d'hébergement et de repas (hors plateaux-repas les jours de dégustation).

Les équipes des bureaux Business France mettront tout en œuvre pour que les missions de prospection soient un succès. Elles ne peuvent toutefois pas s'engager sur un nombre minimum de rendez-vous.

▶▶ CONTACTS

Alsace // Alexandrine MARTINAT // T. 03 88 76 42 36 // a.martinat@grandest.cci.fr
 Champagne-Ardenne // Arthur GISSELBRECHT // T. 01 40 73 30 07 // arthur.gisselbrecht@businessfrance.fr
 Lorraine // Caroline GOUJON // T. 03 87 39 46 31 // c.goujon@grandest.cci.fr

• teamfrance-export.fr/grandest





* La Région peut accorder, pour toute inscription confirmée une subvention pouvant aller jusqu'à 80% du coût net HT de l'opération (hors forfait organisation CCI, hors diagnostic communication et hors entraînement au pitch), sous réserve que votre entreprise remplisse les conditions d'éligibilité (consulter votre conseiller CCI International).

Cette subvention sera versée sous forme de remboursement à l'issue de l'opération et après règlement total des factures. Prise en compte limitée à une personne par entreprise.

Eléments à transmettre **avant le 17/05/2021** pour valider votre inscription : le bulletin d'acceptation, le RIB, KBIS et formulaire d'aide régionale.

Les dépenses engagées au titre de la manifestation peuvent être reprises dans le cadre de l'assurance prospection proposée par Bpifrance.



Le dispositif d'aide national « Chèque Relance Export » est cumulable avec une aide régionale, sous réserve d'éligibilité, dans la limite des plafonds prévus par les règlements respectifs de chacun des dispositifs.

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller ou connectez-vous à : <https://www.teamfrance-export.fr/grandest/solutions/cheque-relance-export>

▶▶ CONTACTS

Alsace // Alexandrine MARTINAT // T. 03 88 76 42 36 // a.martinat@grandest.cci.fr
Champagne-Ardenne // Arthur GISSELBRECHT // T. 01 40 73 30 07 // arthur.gisselbrecht@businessfrance.fr
Lorraine // Caroline GOUJON // T. 03 87 39 46 31 // c.goujon@grandest.cci.fr
• [teamfrance-export.fr/grandest](https://www.teamfrance-export.fr/grandest)



ETATS-UNIS, CHICAGO, ATLANTA, MIAMI

TASTIN' FRANCE Etats-Unis

DU 25 AU 28 OCTOBRE 2021

A retourner complété par mail à votre conseiller :

 Alsace : a.martinat@grandest.cci.fr

 Champagne-Ardenne : arthur.gisselbrecht@businessfrance.fr

 Lorraine : c.goujon@grandest.cci.fr

*Si vous souhaitez que la référence de votre bon de commande soit reportée sur la facture qui vous sera envoyée vous devez **obligatoirement l'indiquer sur ce bon d'acceptation.***

REFERENCES	
Dossier suivi par (nom du conseiller):	
Bon d'acceptation à retourner avant le : 17/05/2021	
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
N° de bon de commande client à reporter sur la facture :	
Raison Sociale :	SIRET (obligatoire) :
Nom :	Fonction :
Activité :	Site Internet :
Adresse :	
CP :	Ville :
Adresse de facturation (si différente) :	
Tél :	Mail :

Je participe au Tastin' France Etats-Unis 2021 en souscrivant :

<input type="checkbox"/> Package Tastin' France Etats-Unis à Chicago, Atlanta, Miami	3 600 € HT
<input type="checkbox"/> Diagnostic Communication	325 € HT
<input type="checkbox"/> Entraînement au pitch	325 € HT
<input checked="" type="checkbox"/> Forfait organisation CCI International Grand Est	400 € HT
TOTAL HT	
TVA 20 %	
TOTAL TTC	

Je joins un **chèque d'acompte** de 50 % du montant TTC, soit.....€ TTC, établi à l'ordre de « CCIRGE » et envoyé à : CCI Grand Est - Direction International - CS 20003 - 67085 STRASBOURG CEDEX.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées en annexe et les accepte.

Fait à

Le

Signature + cachet de l'entreprise
Précédée de la mention « Bon pour accord »

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions qui suivent sont constitutives des conditions générales de vente (C.G.V.) des prestations commercialisées par la CCI GRAND EST dans le cadre des activités déployées par CCI International GRAND EST avec, le cas échéant, l'appui du réseau d'Enterprise Europe Network. Des conditions particulières pourront, le cas échéant, déroger aux présentes conditions générales de vente ou les compléter par des clauses spécifiques contenues dans la proposition commerciale. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la CCI GRAND EST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions générales d'achat du Client sont inapplicables.

Le fait que la CCI GRAND EST ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions.

Toute commande de prestations commercialisées par la CCI GRAND EST suivie du règlement par le Client d'une avance sur participation ou au comptant, entraîne et implique l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Dans la prestation d'Enterprise Europe Network et de CCI International GRAND EST ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bulletin d'acceptation : les transports à l'intérieur du pays où se déroule la mission, les frais de restauration non prévus au programme, la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise, les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids, l'assistance d'un interprète, les dépenses personnelles, les frais de visas.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

2.1 / Proposition commerciale

Une proposition commerciale à laquelle sera joint un bulletin d'acceptation ou un devis sera adressé à l'entreprise concernée. Cette offre mentionnera les conditions d'exécution et les conditions financières retenues.

2.2 / Acceptation de l'offre proposée et inscription

Les entreprises confirmeront leur participation en retournant, avant la date de clôture des inscriptions, à la CCI GRAND EST :

- Le bulletin d'acceptation dûment complété et signé par une personne habilitée au sein de l'entreprise,
- Un acompte de 50% du montant total TTC de la facture à la commande.

Le bulletin d'acceptation matérialise l'engagement de l'entreprise et l'acceptation des Conditions Générales de Vente. A réception du bulletin d'acceptation, la CCI GRAND EST retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu.

Le solde est exigible 15 jours avant le début de la mission ou de la fourniture programmée des prestations.

Cas particulier : Pour les prestations concernant l'offre de préparation, comprenant par exemple les ateliers techniques, les rencontres expert, l'éclairage réglementaire, les diagnostics export, les fichiers : le prix de la prestation est payable à la commande, sauf stipulation expresse de la part de la CCI GRAND EST.

2.3. / Engagements des parties

Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI GRAND EST que si le bulletin d'acceptation et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bulletin d'acceptation.

La réception des pièces indiquées en 2.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par la CCI GRAND EST.

Le Client s'engage à bénéficier de la (ou des) prestation(s) choisie(s) et validée(s) au préalable avec les services de la CCI GRAND EST et à suivre le programme tel qu'il est proposé dans l'offre.

2.4 / Subventions éventuelles

La confirmation par la CCI GRAND EST du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions étant soumis à des conditions d'éligibilité, il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité auprès de la Région Grand-Est.

2.5 / Facturation complémentaire

Si des prestations complémentaires par rapport à la teneur de la proposition commerciale sont rendues au Client, la CCI GRAND EST émettra une facture spécifique mentionnant le prix de la prestation concernée dans le mois qui suit le retour du déplacement. Elle devra être réglée sous 30 jours fin de mois.

3. PÉNALITÉS EN CAS DE NON-PAIEMENT

Le non-paiement à leur échéance des factures émises entraînera, après une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée restée sans effet :

- L'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Art. L.441-6 du Code de Commerce),
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €,
- L'exigibilité immédiate de la somme restant due à la CCI GRAND EST.

4. CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

4.1 / Du fait de la CCI GRAND EST

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI GRAND EST se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux Clients et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

4.2 / Du fait du Client

En cas d'annulation du fait du Client, la CCI GRAND EST sera en droit de conserver l'acompte et de facturer les prestations résiduelles à hauteur des dépenses réelles qu'elle aura déjà engagées.

4.3 / Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, boycott de produits français, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté de la CCI GRAND EST et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à l'exécution de ses fournitures et prestations, suspendent de plein droit les obligations de la CCI GRAND EST et la dégagent de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter.

Dans ce cas, le Client a la faculté de résilier sa participation en adressant à la CCI GRAND EST une lettre recommandée avec AR et la CCI GRAND EST lui remboursera les sommes versées, à l'exception des frais d'organisation qu'elle aura engagés, ou délivrera, au choix du Client, un avoir du même montant.

5. INFORMATION ET CONFIDENTIALITÉ

5.1 / Le Client s'engage à transmettre à la CCI GRAND EST toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous, à réaliser les démarches et travaux lui incombant dans le cadre du projet et à informer régulièrement la CCI GRAND EST de son évolution. Le Client précisera si ces données revêtent un caractère confidentiel ou si elles peuvent être exploitées par la CCI GRAND EST en vue d'enrichir ses programmes d'action ou ses prestations.

5.2 / La CCI GRAND EST s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au Client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de la prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du Client.

5.3 / La CCI GRAND EST pourra mentionner le nom du Client dans ses références institutionnelles (notamment avec le Conseil Régional ou l'Etat) et commerciales.

6. RESPONSABILITÉS

La CCI GRAND EST ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation par le Client des informations qui lui auront été transmises par la CCI GRAND EST, celle-ci n'ayant qu'une obligation de moyens.

La CCI GRAND EST dispose d'une assurance responsabilité civile en sa qualité de prestataire. Toutefois, la CCI GRAND EST n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages encourus et accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion d'une mission ou d'un salon. Le Client est par conséquent invité à souscrire à ses frais toutes assurances rendues nécessaires. Le Client devra notamment être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages qu'il encourt et ceux causés aux tiers dont il serait reconnu responsable. Plus spécialement, les Clients et leurs assureurs renoncent à tous recours contre la CCI GRAND EST.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La CCI GRAND EST demeure seule propriétaire des droits portant sur la propriété intellectuelle intégrés dans ses prestations, de son savoir-faire et du contenu des rapports rédigés par ses services ou ses partenaires.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données collectées recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la base de gestion de la relation client. Les destinataires des données sont les services de la CCI GRAND EST, de Business France et de leurs entités rattachées (pour certaines situées hors Union Européenne), aux membres du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et leurs sous-traitants techniques. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition pour justes motifs et de limitation des données le concernant. Il peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou par courrier postal : DPD, CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI GRAND EST. Base juridique du traitement : mission de service public de la CCI (art. L710-1, 3° du code de commerce). Autorité auprès de laquelle le Client peut introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr, 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au seul droit français.

Les Parties rechercheront une solution amiable à tout différend pouvant survenir entre elles, et de préférence par la voie de la médiation.

A défaut de règlement amiable, tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté devant les juridictions françaises territorialement compétentes par rapport au siège de la CCI.